



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 30 mars 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Prévenir le risque de sécheresse sur le bassin versant de l'Isle : vers un projet de territoire co-construit pour la gestion de l'eau.**

Au moment où le Président de la République présente le « Plan Eau » du Gouvernement et à l'heure où la France connaît de plus en plus d'épisodes de sécheresse, la Dordogne se mobilise pour cette ressource vitale et à préserver.

Le préfet et le représentant d'Epidor (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne), président du SAGE Isle-Dronne, ont ainsi réuni ce matin le comité de pilotage du PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau) du bassin de l'Isle, qui comprend une centaine de personnes.

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) a pour objectif de mettre en place des solutions pour faire face au risque de sécheresse et de ses conséquences sur les usages de l'eau et sur les milieux naturels. C'est une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau.

Le bassin de l'Isle, à cheval sur quatre départements, concerne essentiellement celui de la Dordogne, mais s'étend également en Haute-Vienne, Corrèze et Gironde.

Les usages de l'eau y sont multiples : eau potable, agriculture, industrie, loisirs... À ce jour, 45 acteurs (représentants de collectivités, de professionnels utilisateurs d'eau, d'associations de protection de l'environnement, de consommateurs...) ont travaillé sur leur vision du territoire et de ses enjeux, des enquêtes ont été menées dans des exploitations agricoles et des ateliers se sont tenus pour échanger sur la situation.

L'état des lieux établi à partir des données des débits dans les rivières et des consommations d'eau montre que si certains secteurs du bassin de l'Isle sont à l'équilibre, d'autres connaissent déjà une situation tendue lors des sécheresses, comme celle que nous avons connue en 2022.

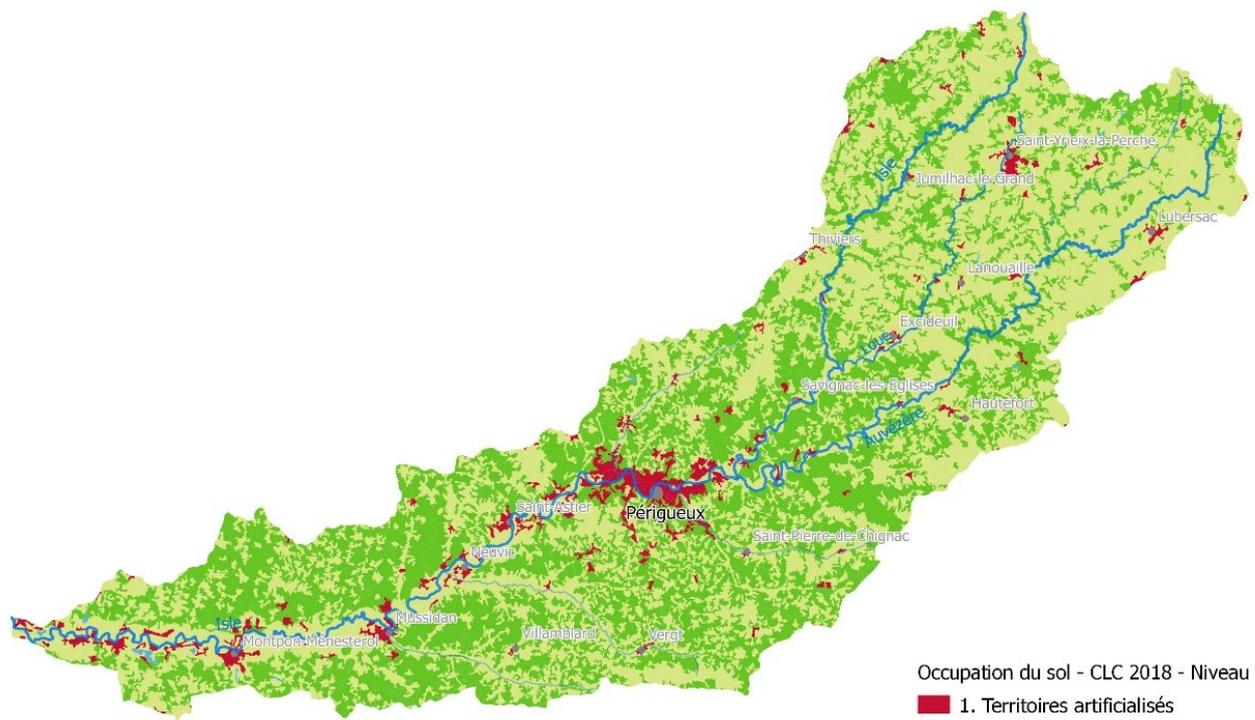
Une fois ce constat établi et partagé entre les membres du comité de pilotage, le travail se poursuivra jusqu'au début de l'année 2024.

Les prochaines étapes consisteront à se projeter dans l'avenir pour prendre en compte les effets prévisibles du changement climatique, qui se manifesteront par un risque accru de sécheresse.

Des solutions seront élaborées de manière concertée pour partager les usages de l'eau dans le respect des milieux aquatiques. Ces solutions passeront notamment par des économies d'eau, une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau (en envisageant les pistes de réutilisation) des solutions fondées sur la nature, et au besoin le stockage de l'eau.

Le plan d'actions qui sera co-construit à l'issue de cette démarche ne pourra être mis en œuvre qu'à la condition d'impliquer tous les usagers et de mobiliser une palette de solutions proportionnées et adaptées à chaque partie du territoire.





- Occupation du sol - CLC 2018 - Niveau 1
- 1. Territoires artificialisés
  - 2. Territoires agricoles
  - 3. Forêts et milieux semi-naturels
  - 4. Zones humides
  - 5. Surfaces en eau

Sources: Corine Land Cover 2018 BD CARTHAGE®. Réalisation: EPIDOR - 2020

0 10 20 km

